

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DE LA CÔTE D'OR  
COMMUNE DE MILLERY

COMPTE-RENDU du Conseil municipal : séance du lundi 28 décembre 2020.

L'an deux mil vingt et à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal de la Commune, convoqué le vingt-trois décembre 2020, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur LÜDI Jacky, Maire.

**Présents** : M. BROCH Gilbert, Mme CLÉMENT Patricia, Mme GILLES Céline, M. JANNIER Pascal, M. LUCOTTE Dominique, M. LÜDI Jacky, Mme PERROT Claudine, M. ROUSSEAU Philippe.

**Absents** : M. CHARLES Christian, pouvoir à M. LÜDI Jacky.  
Mme GARCIA Sandra pouvoir à Mme GILLES Céline.

**Secrétaire de séance** : Il est procédé, conformément à l'article L2121-15 du CGCT, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil : Mme PERROT Claudine.

Le compte-rendu du Conseil municipal du 16 novembre 2020 est adopté à l'unanimité.

**I) PRIME SPÉCIFIQUE À MADAME LA SECRÉTAIRE DE MAIRIE : ANNÉE 2020.**

Sur proposition du Maire, le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

Considérant tant la ponctualité que la qualité du travail effectué par Madame LEROY Corinne, secrétaire de mairie ;

Décide à l'unanimité des membres d'attribuer une prime de fin d'année 2020 d'un montant de 800.00 euros brut à Madame LEROY Corinne, secrétaire de mairie.

**II) PRIME SPÉCIFIQUE À MONSIEUR CHRISTOPHER GLACE : ANNÉE 2020.**

Sur proposition du Maire, le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

Considérant tant la ponctualité que la qualité du travail effectué par Monsieur Christopher GLACE,

Décide à l'unanimité des membres d'attribuer une prime de fin d'année 2020 d'un montant de 500.00 euros brut à Monsieur Christopher GLACE.

**III) PARTICIPATION AUX FRAIS KILOMÉTRIQUES DES AGENTS VERTS DE JUILLET À DÉCEMBRE 2020.**

Le Conseil municipal considérant :

- que Monsieur Joselito EMONET et Monsieur Christopher GLACE sont amenés à utiliser leurs véhicules personnels lors de leurs missions dans les différents hameaux de la commune,
- qu'un état kilométrique journalier a été rempli par les agents verts de juillet à décembre 2020,
- que Monsieur Josélito EMONET et Monsieur Christopher GLACE tractent la remorque avec leur véhicule personnel,

et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres de verser au titre de la participation communale aux frais kilométriques des agents verts lors de leurs déplacements professionnels au sein de la commune de juillet à décembre 2020 :

- la somme de 100.00 euros (0.25 € x 400 km) à Monsieur Josélito EMONET.
- la somme de 220.16 euros (0.32 x 688 km) à Monsieur Christopher GLACE.

**Informations diverses :**

- **Affouages** : les personnes intéressées peuvent se renseigner et s'inscrire à la mairie, auprès des élus ou par mail.
- **Chasse** : deux réunions en présence de personnels de l'Etat, des présidents ou représentants des deux sociétés de chasse, du maire et d'un adjoint ont eu lieu en sous-préfecture puis en mairie. Une troisième est programmée.
- Des **sapins** ont été installés dans chaque hameau et décorés par des élu(e)s.
- Mise en place des **bacs à gravillons** par les agents verts.

- En raison de la crise sanitaire, le traditionnel repas au restaurant n'a pu avoir lieu et a donc été remplacé par une distribution de **colis gourmands** à tous nos aîné(e)s. De nombreux remerciements ont été adressés à la mairie.

- **Participation financière de la société de chasse Saint-Hubert et de la société de chasse de Millery à l'achat des colis gourmands.**

- « Eco Villages » : **restauration de la maison brique-pierre à Chevigny.** Les demandes de subvention au titre de la DETR ont enfin été publiées. Les devis vont pouvoir être expédiés et les travaux commencer en début d'année prochaine.

- **Arrêtés préfectoraux** consultables en mairie ou sur le site internet communal :

\* relatif à l'exercice de la pêche pour l'année 2021.

\* relatif à la lutte contre les scolytes de l'épicéa dans les peuplements atteints.

- En raison de l'épidémie de Coronavirus, la traditionnelle **cérémonie des vœux du maire et le partage de la galette ne pourront se tenir.**

**Quoi qu'il en soit, la municipalité souhaite dès à présent une belle et bonne année 2021 à tous ses administré(e)s.**

Séance levée à 20h45.